

Développement social

s'occupe de la cellule familiale du côté ministériel. Il y a le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet)—il est absent en ce moment—qui est censé veiller sur les intérêts des consommateurs. C'est ici qu'est censé siéger le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy). Il est absent lui aussi. C'est lui qui est chargé d'étudier la question de la condition féminine au Canada et la plupart des femmes que je connais sont des consommatrices. C'est ici que doit prendre place le ministre du Travail (M. Regan) responsable au sport amateur et de la Condition physique, deux domaines qui concernent la santé et le bien-être des jeunes Canadiens en particulier. C'est ici la place du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) chargée de protéger la santé des Canadiens et de déterminer leurs besoins en matière de programmes sociaux. Elle n'est pas ici elle non plus.

● (1550)

C'est ici que siège d'habitude le ministre d'État (Multiculturalisme) (M. Fleming) qui doit assurer la surveillance des nombreuses ethnies non anglo-saxonnes du Canada et de leur culture qui s'expriment dans leur vie familiale très unie. Voici le siège du secrétaire d'État (M. Fox), mais il est absent lui aussi, c'est lui qui décide quels programmes les familles canadiennes doivent et peuvent regarder et entendre. Voici le siège du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), mais il n'est pas ici non plus, c'est lui qui depuis toujours écoute les doléances concernant les exploitations agricoles familiales. Voici le siège vide du ministre des Finances (M. MacEachen) qui a jusqu'à maintenant refusé d'alléger les impôts perçus sur la vente des fermes familiales ou sur les gains en capital que doivent payer les agriculteurs canadiens.

Et voici le pupitre, Dieu soit loué, du ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald), le seul qui prenne ses responsabilités au sérieux et qui doit constamment défendre les intérêts des anciens combattants canadiens et de leurs personnes à charge; c'est aussi lui qui doit assurer l'avenir de ces familles. Ici devait prendre place, mais pour une raison ou une autre il est absent, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro), qui en principe, est censé veiller au bien-être des autochtones et des habitants du nord du Canada; il doit également pourvoir à leurs besoins en matière sociale.

J'ai peut-être omis trois ou quatre ministères, monsieur l'Orateur, mais ce que je veux faire ressortir, c'est que dans toute cette liste de responsabilités de dix ministères fédéraux différents, le dénominateur commun, la maille qui réunit tout cet écheveau, c'est la cellule familiale. Personne ne peut mieux se faire l'apôtre de la famille auprès du gouvernement que cette très honorable dame, ancienne députée de Scarborough-Centre, M^{me} Diane Stratat, qui a affirmé le 20 novembre 1979, comme en fait foi le harsard à la page 1517:

Puisque la famille est la cellule de la société, le gouvernement devrait travailler toute l'année à perpétuer et à protéger la notion de famille, notion qui ne doit pas nécessairement être prise dans son acception traditionnelle, mais comme une entité vivante dont les membres sont encouragés à vivre pleinement les uns avec les autres comme autant de membres responsables d'une collectivité. Si nous devons accepter et respecter toutes les formes de vie familiale, nous devons avant tout reconnaître la famille.

Les Canadiens s'identifient à leur famille, le point central le plus important et le plus intime pour des millions d'entre nous. Et pourtant, comme nous l'avons vu, monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a jusqu'à maintenant pas prévu de ministre—

de tous les ministres de premier plan du cabinet et des ministres de second plan, des ministres d'État, des secrétaires parlementaires et des présidents de comité qui se trouvent de son côté—auquel confier le portefeuille de la famille—la cellule familiale moyenne—monsieur l'Orateur.

Compte tenu de la généralité de son portefeuille, de son effet global sur la société canadienne et du fait qu'il réunit sous sa coupole tant de ministères et d'organismes gouvernementaux axés sur la famille, il me paraît alors évident, monsieur l'Orateur, qu'il incombe à ce nouveau ministre du Développement social d'assumer la responsabilité de la cellule familiale au Canada.

En fait, nous devrions prendre comme exemple la famille même du ministre de la Justice (M. Chrétien)—sa famille ou, si vous préférez, sa série de portefeuilles. Au moins dix de ses collègues du cabinet considéreront ce ministre comme chef gouvernemental des programmes de politique sociale, pourtant, comment ce ministre compte-t-il travailler pour les meilleurs intérêts de chaque famille canadienne? Comment les citoyens et leur famille s'inspireront-ils de ce super ministère et de ses hauts fonctionnaires?

La famille est un consommateur, monsieur l'Orateur; mais il y a une grande différence dans la notion de famille, selon qu'elle est perçue sous l'angle de la santé, du bien-être social ou de la consommation. Nous devons confier à un ministère de la consommation la surveillance des prix, de la publicité, frauduleuse ou autre, du coût de la vie, ainsi de suite. Il nous faut un ministère de la santé séparé qui s'occuperait de médecins et d'hôpitaux et qui accorderait des subventions aux provinces et conseillerait les Canadiens en matière d'hygiène. Nous avons besoin d'un ministère du bien-être social distinct, à mon avis, qui s'occuperait d'aider les personnes qui ont le malheur de se trouver sans travail et qui doivent compter sur les perspectives d'emploi offertes par le gouvernement—c'est-à-dire, sur le ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui est chargé entre autres choses de donner aux indigents les moyens de se passer de l'assistance sociale.

Une chose dont nous pouvons bien nous passer, monsieur l'Orateur, c'est d'un super-ministère. Ce qu'il nous faut ce sont des ministères plus modestes, plus proches des gens et de la réalité. D'après moi, plus un service est grand, moins il peut être en contact avec les personnes et les réalités quotidiennes.

L'ancien chef de notre parti et parlementaire très distingué, l'honorable Robert Stanfield, a dit à Victoria il y a environ six mois, que le gouvernement devait se rapprocher des gens. Je me demande si le ministre de la Justice peut nous garantir que ce nouveau département d'État chargé du développement social sera proche des gens, ou risque-t-il de devenir une autre création tentaculaire qui soit un objet d'effroi pour les contribuables canadiens? Le public aura-t-il la moindre chance d'avoir accès à ce nouveau palier administratif sans parler de l'influencer? Voilà, monsieur l'Orateur, ce qui m'effraie presque c'est la façon dont le gouvernement libéral pourrait rendre gigantesque le nouveau département d'État. Comment le Canadien moyen pourra-t-il influencer son propre développement social pour une décennie ou deux, et comment le simple citoyen peut-il se sentir en sécurité avec les créations gouvernementales?

Mon rôle en ma qualité de critique des affaires des consommateurs, m'amène à m'interroger sur la situation de l'humble